



Agence Togolaise de Presse

BULLETIN QUOTIDIEN D'INFORMATION

30 juin 2026

JUSTICE/RECOUVREMENT DES AVOIRS CRIMINELS :

ARINWA PLAIDE POUR LA CREATION D'UNE STRUCTURE NATIONALE

Lomé, 30 juin (ATOP) - Une délégation du réseau interagences, spécialisé dans le recouvrement des avoirs criminels pour l'Afrique de l'ouest (ARINWA), conduite par son président, Mor Ndiaye, directeur général de l'Office national de recouvrement des avoirs criminels (ONRAC) au Sénégal était, le lundi 29 juin à Lomé, en mission de plaidoyer pour la création d'une structure nationale au Togo.

La mission s'inscrit dans le cadre d'une tournée régionale de plaidoyer

couvrant le Liberia, le Togo, la Sierra Leone et la Gambie. Il s'agit de renforcer les fondements de la coopération en matière de recouvrement des avoirs criminels dans la région, notamment dans les 15 pays de l'Afrique de l'Ouest et São Tomé et Príncipe. Il est question aussi de mobiliser les Etats membres en faveur de l'installation de structures nationales dédiées au recouvrement des avoirs des criminels.

La mission ARINWA à Lomé vise à accompagner les autorités togolaises dans la mise en œuvre de cette disposition légale, en s'appuyant sur les expériences probantes de l'ONRAC (Sénégal) et de l'AGRAC (Côte d'Ivoire).



Les échanges au ministère de la Justice

SOMMAIRE

NOUVELLES DES PREFECTURES	-----3-11
NOUVELLE DE L'ETRANGER	-----12-14
SPORTS	-----14-19

La délégation de l'ARINWA a débuté sa mission par une séance d'information et de partage avec le ministre en charge de la Justice, Adjourouvi Pacôme. Elle a, ensuite, échangé avec des acteurs de la chaîne pénale au Togo, entre autres, le président de la Cour d'appel de Lomé, le procureur général près ladite Cour, le président de la Chambre d'instruction de la Cour d'appel, le président du Tribunal de Lomé, le procureur de la République près ledit tribunal et le doyen des juges d'instruction. Elle s'est aussi entretenue, avec quelques personnalités de l'appareil judiciaire togolais et un membre du ministère en charge des finances.



Les acteurs de la chaîne pénale (Cour d'appel)



Fin d'entretien au ministère de la Justice

Selon le président de l'ARINWA, ces rencontres témoignent de l'intérêt que les autorités togolaises accordent aux enjeux du recouvrement des avoirs criminels, de la coopération internationale et de la lutte contre les flux financiers illicites. « Au cœur de nos échanges figure un message constant : le Togo dispose des atouts, tradition juridique solide, institutions judiciaires respectées, engagement envers l'État de droit, pour se doter d'une structure dédiée au recouvrement des avoirs criminels », ajoute M. Ndiaye. Il a fait savoir que la mise en place d'une telle structure, au-delà de l'obligation légale est une nécessité lorsque l'efficacité de l'action publique devrait être assurée pour les infractions inhérentes à la criminalité économique et financière. C'est surtout un acte, poursuit le président, de souveraineté : celui d'un État qui refuse que son territoire serve de refuge aux produits du crime.

Pour le procureur près le Tribunal de grande instance de Lomé, Talaka Mawama, les flux financiers illicites représentent un défi majeur pour l'Afrique de l'Ouest. Il a ajouté que chaque année, des milliards de dollars issus du trafic de drogues, de la corruption et d'autres formes de criminalité organisée transitent par les systèmes financiers régionaux, compromettant la stabilité économique et l'intégrité des États. « De façon simple, l'objectif c'est faire en sorte que les criminels ne s'en sortent pas toujours les poches pleines. Lorsqu' on poursuit quelqu'un pour blanchiment de capitaux ou de financement du terrorisme et que la personne est condamnée à la peine privative de liberté, cette personne doit aussi être dépossédée de ce qu'elle a acquis de façon illicite. Il faut que ces avoirs puissent revenir à l'Etat », a expliqué le procureur.

ARINWA regroupe les agences, autorités et structures nationales compétentes en matière de gel, saisie, confiscation et gestion des avoirs d'origine criminelle. Ses membres travaillent en réseau avec les dispositifs internationaux.

ATOP/AR/SED/KYA



ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.

Actualités, Proximité

+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

atoptogo1@gmail.com

www.atop.tg



NOUVELLES DES PREFECTURES

KLOTO/CIVISME FISCAL:

L'OTR RENFORCE SA CONFIANCE AVEC LES OPERATEURS ECONOMIQUES ET LES POPULATIONS

Kpalimé, 30 juin (ATOP) - L'Office togolais des recettes (OTR) a organisé, le lundi 29 juin à Kpalimé, une séance de sensibilisation et d'échanges avec les opérateurs économiques, les élus locaux, les autorités administratives et les populations sur la relation de confiance entre les opérateurs économiques et la régie financière.



L'assistance attentifs...



...au représentant du préfet (micro)

Cette initiative vise à renforcer les relations de confiance entre l'administration fiscale et les contribuables et de promouvoir le civisme fiscal. Les réformes engagées par l'OTR afin d'améliorer la qualité de ses services, renforcer la transparence dans la gestion des recettes publiques et de lutter contre la corruption ont été présentées aux participants.

Le directeur de la communication et des services aux usagers de l'OTR, Konlani Kampatibe, a indiqué que cette étape est la suite d'une tournée, entamée depuis le mois de mai, et répond à la volonté de l'institution de rapprocher l'administration fiscale des citoyens. Il a rappelé la mission de l'OTR, celle de mobiliser les ressources pour l'État et les collectivités territoriales. M. Konlani a souligné qu'ils ne sont pas des gendarmes derrière les opérateurs économiques, précisant qu'ils ont besoin d'eux, car ce sont eux qui créent la richesse et permettent à l'État de financer ses projets et programmes.

M. Konlani a expliqué que « Les impôts et taxes collectés servent à financer les infrastructures routières, les centres de santé, les établissements scolaires ainsi que les projets de développement des collectivités territoriales ». Il a invité les opérateurs économiques à accomplir leurs obligations fiscales dans un climat de confiance et de partenariat, appelant à une collaboration avec les agents de l'OTR dans la lutte contre la fraude fiscale et la contrebande douanière.

Les mécanismes mis en place pour permettre aux citoyens de dénoncer toute pratique frauduleuse ont été abordés. Le numéro vert 8082 pour les dénonciations de faits de corruption et le 8201 destiné aux renseignements et à l'assistance des contribuables sur les questions fiscales et douanières ont été rappelés aux participants.

Le représentant du préfet, M. Kpemoua Essohana a salué l'initiative de l'OTR, qu'il considère comme une action majeure en faveur de la souveraineté budgétaire du pays. « Le civisme fiscal n'est pas une simple obligation légale, c'est un acte de citoyenneté. Payer ses impôts, c'est contribuer à la construction des routes, des centres de santé, des salles de classe et au développement de notre pays », a-t-il affirmé.

Une rencontre similaire a regroupé les opérateurs économiques de l'Agou.

ATOP/AYH/BV/KYA

TONE/REDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHE:
LES MEMBRES DE LA PLATEFORME REGIONALE ENTRETENUS SUR LEURS
ROLES ET RESPONSABILITES



Les membres de la plateforme régionale

aux différents acteurs leurs rôles et responsabilités dans la prévention et la préparation des situations d'urgence, de s'enquérir des prévisions saisonnières de cette année, d'échanger sur les risques d'inondation et de discuter de quelques mesures de prévention et de préparation pour faire face aux risques.

Les participants ont suivi des communications sur : « La plateforme régionale de réduction des risques de catastrophes », « Rôles et responsabilité des autorités locales dans la prévention et la préparation aux situations d'urgence » et « Prévisions météorologiques saisonnières 2026 ». Des échanges ont permis aux parties prenantes de s'accorder sur les mesures de prévention et de préparation dans la région.

Le gouverneur de la région des Savanes, Atcha-Dédji Affoh a fait savoir que la région est confrontée à des aléas naturels dont les inondations, les vents violents, les sécheresses et autres situations causées par les activités humaines telles que les incendies, les conflits intercommunautaires et le débordement de la crise du Sahel. « L'ensemble de ces phénomènes impactent négativement la vie des populations ainsi que les activités socio-économiques et environnementales. Cette situation nous met face à notre responsabilité individuelle et collective d'anticipation, de prévention et d'une meilleure gestion de ces risques, en vue de réduire leur impact sur les communautés », a-t-il ajouté. Le gouverneur a exhorté chaque acteur à jouer sa partition pour une meilleure gestion des situations d'urgence.



L'assistance



Le gouverneur (au micro) ouvrant les travaux

Le directeur général adjoint de l'ANPC, Ouro Salim Rahim a rappelé que le Togo a adhéré en 2007, au Cadre d'action de Hyōgo (CAH), un plan stratégique mondial adopté par l'ONU visant à accroître la résilience des nations et des collectivités face aux catastrophes naturelles. Ce qui a permis dit-il, de mettre en place la plateforme nationale de réduction des risques de catastrophes et ses déclinaisons régionales et préfectorales. Ces plateformes, à en croire M. Ouro constituent des fora d'échanges, de concertations et

de prise de décisions pour renforcer la prévention et la gestion des risques.
ATOP/TKA/JK/SED

WAWA:

16 000 PLANTULES DE CAFE, CACAO ET D'OMBRAGES SUBVENTIONNES AU PROFIT DES PRODUCTEURS DE LA PREFECTURE

Badou, 30 juin (ATOP) - Le sénateur, Me Fiatouwo Sessénou a subventionné la production de 16 000 plantules de café, cacao et d'ombrages au profit des producteurs de la préfecture de Wawa. Ces plantules ont été réceptionnées le lundi 29 juin au Centre d'unité technique de production café-cacao de Klabè-Azafi (commune Wawa 3).



Le sénateur Me Sessénou s'adressant ...



...aux bénéficiaires

Cet appui vise à accompagner les différents producteurs vulnérables de la localité à la création de nouvelles plantations afin d'accroître la production locale pour une autonomisation financière des bénéficiaires. Les producteurs vont bénéficier de 5 000 plantules de cacaoyers, 10 000 caféiers et 1 000 plants d'ombrages contre une contribution de 50 F CFA par plant. L'itinéraire technique de la mise en terre de plants dans les différentes plantations ont été présentés aux participants et aux producteurs.

Le sénateur a indiqué qu'à travers cette subvention, il entend permettre aux jeunes, aux femmes et aux producteurs nécessiteux et vulnérables d'augmenter la productivité et de sortir de la précarité.

M. Tréku Komlavi Dagbédi, chef service vulgarisation et appui à la production agricole de l'Unité technique café cacao (UTCC) a rappelé que le coût initial de production d'un plant de café était de 350 F CFA et celui du cacao 219 F CFA. Pour faciliter l'augmentation de leur production, explique-t-il, le gouvernement togolais a subventionné chaque plant afin qu'il soit abordable aux producteurs à un prix forfaitaire de 100 F. Avec l'appui du sénateur, ajoute M. Tréku, ce prix est encore réduit de moitié (50 F CFA).

Le sénateur Me Sessénou, le préfet Soménu Atsu Yinassè et le maire de la commune Wawa 3, Agbo Koudjo ont à l'occasion mis en terre des plants d'ombrage sur le site de production de plantules de café et cacao de Klabè-Azafi. ATOP/PM/BV/KYA

KOZAH :

300 COIFFEUSES DU SEPTENTRION EN FORMATION SUR LA SANTE MENTALE A KARA

Kara, 30 juin (ATOP) – La sixième édition du programme de formation, dénommé, « Heal by Hair », porté par l'ONG la Bluemind Foundation a été lancé, le lundi 29 juin à Kara, à l'intention de 300 coiffeuses des régions Centrale, de la Kara et des Savanes.

Ce programme de formation de trois jours est organisé en partenariat avec l'Université de Kara (UK) avec l'appui du ministère en charge de la Santé. Le but est de renseigner ces coiffeuses sur la santé mentale afin qu'elles deviennent les premiers relais de détection et d'orientation des personnes en détresse psychologique qui fréquentent

leurs salons de coiffure, vers les spécialistes de prise en charge. Le programme Heal by Hair mise sur les salons de coiffure, espaces privilégiés d'écoute et de confiance, pour rapprocher les populations des services de santé mentale.

Au cours de la formation, les participantes seront outillées sur les techniques d'écoute active, de confidentialité, d'identification des signes de souffrance psychologique, de violences basées sur le genre, d'accompagnement des situations de deuil, et de référencement des cas vers les structures compétentes.

La présidente et fondatrice de la Bluemind Foundation, Marie-Alix de Putter a expliqué que cette approche est née de son histoire personnelle, précisant qu'il y a 14 ans, une coiffeuse l'avait sauvée la vie. « Une coiffeuse est une personne qui écoute, observe, rassure. Notre responsabilité est de lui donner les outils nécessaires pour repérer la détresse et orienter lorsque cela est nécessaire », a-t-elle dit. Mme de Putter a précisé que le programme ne transforme pas les coiffeuses en psychologues, mais renforce leurs capacités d'écoute et d'orientation vers les professionnels compétents.

La présidente de l'Université de Kara, Prof. Grâce Prénom Houzou-Mouzou a salué cette innovation sociale. « Faire des salons de coiffure des lieux d'écoute, de prévention et de premiers secours en santé mentale constitue une innovation sociale d'une rare intelligence. Et l'UK veut être une université qui met la science au service du développement humain », a-t-elle souligné. Mme Houzou-Mouzou, a fait savoir que la participation des enseignants-chercheurs, des étudiants et des experts du Togo et du Cameroun, illustre la volonté de rapprocher la recherche, la formation et l'action communautaire, avant d'exhorter les bénéficiaires à tirer meilleur profit.

Pour Dr. Kanekatoua Sonia, cheffe intérimaire du service de psychiatrie du CHU Campus de Lomé, c'est important de renforcer les compétences essentielles des participantes pour favoriser la détection rapide d'éventuels cas à orienter vers les structures spécialisées.



Les participants



L'assistance



Mme la fondatrice plaçant son mot

Lancée en 2022, le programme Heal by Hair a déjà formé près de 1 000 coiffeuses et touché plus de 600 000 femmes et familles en Côte d'Ivoire, au Cameroun et au Togo. Avec cette 6^{ème} édition, il entend former un million de bénéficiaires au Togo jusqu'à fin 2026.

La Bluemind Foundation dont la mission est d'apporter l'espoir, la dignité et le bien-être mental à tous est une organisation internationale à but non lucratif pionnière dans le domaine de la santé mentale qui intègre les soins dans les espaces quotidiens, tels que les salons de coiffure. ATOP/AE/TAL/DHK

DES JEUNES EN FORMATION SUR L'HYGIENE MENSTRUELLE A VOGAN

Vogan, 30 juin (ATOP) - Une vingtaine de jeunes de six villages de Vo prennent part, du 29 juin au 2 juillet à Vogan, à un atelier de formation sur la gestion de l'hygiène menstruelle.

La formation est initiée par l'ONG Organisation de la charité pour un développement intégral (OCDI Caritas Aného) dans le cadre de la 6^{ème} phase d'exécution du Projet d'amélioration des services d'eau potable et d'assainissement », financé par Misereor, un partenaire allemand. Elle regroupe des jeunes issus des villages de Kpotioko, Hangbakoè, Atapé-Zogbé, Agbodjioko, Kowouvikopé et de Kpétémegan.

L'objectif est d'éduquer ces jeunes, surtout les filles à s'entretenir, à contrôler leur santé et à se sentir à l'aise afin de poursuivre, dans la tranquillité, leurs études et apprentissages.

Les participants seront outillés à travers des modules portant, entre autres, sur l'anatomie et la physiologie de la reproduction féminine ; les tabous, mythes et réalités autour de la menstruation ; l'impact de la menstruation sur la scolarité et l'apprentissage, témoignages et solutions. Ils renforceront également leurs connaissances sur les types de protection hygiéniques ; les bonnes pratiques de l'hygiène menstruelle, la théorie sur la confection des serviettes hygiéniques réutilisables lavables et la théorie de la découpe et la couture à la main. Ils seront aussi éclairés sur les troubles menstruels : la dysménorrhée, l'aménorrhée, la ménorragie ; quand consulter un professionnel de santé ; la communication et la sensibilisation communautaire autour de soi, à l'école et en famille.



Les participants



M. Baboudou (au micro) ouvrant les travaux



L'assistance

Le secrétaire général de la préfecture, Baboudou Séidou et l'adjointe au maire de la commune Vo 1, Laté Adjowa Nyedjifa ont salué cette initiative qui s'inscrit dans la politique nationale du gouvernement, sur la question de l'hygiène menstruelle et l'amélioration de la santé reproductive dans la préfecture. Ils ont invité les participants à une bonne écoute, à faire de cette formation, le point de départ d'un véritable changement de comportement et à transmettre fidèlement les acquis de la formation au reste de la communauté. M. Baboudou et Mme Laté ont exprimé leurs reconnaissances à l'OCDI Caritas Aného et à ses partenaires pour leurs actions en faveur de la population en général et des jeunes en particulier.

Le secrétaire général de l'OCDI Caritas Aného, coordonnateur du projet, Père Satchi Ayité Benoît a indiqué que le projet entre dans le sens du bien-être de la santé de la population. Père Satchi a exhorté les parents à encourager les jeunes à mettre en pratiques les acquis de la formation et à prendre soin de leur corps.

Mme Adégnon-Dagba Eméfa représentante du directeur préfectoral de la santé de Vo a pris part à la cérémonie d'ouverture. ATOP/AKS/MG/KYA

TCHAOUDJO :

UN CENTRE EDUCATIF ISLAMIQUE INAUGURE A TCHALO



Vue du centre

solaires, a coûté environ 9.550.000FCFA. Elle a été construite par la Fondation allemande « Tuisa Hilft Stiftung », en collaboration avec son partenaire togolais, l'ONG « Kézibidi ». Le joyau est financé par une dame en l'honneur de son regretté père, Mohamed Siouane.

Ce centre servira à l'alphabétisation des femmes en milieu rural et aussi à l'enseignement coranique.

La cérémonie inaugurale a connu la participation d'une délégation de six membres des partenaires allemands, conduite par M. Elghoulbzouri Abdeslam. Il s'est dit heureux de la présence massive de la population locale. Pour lui, c'est un signe que la construction de ce centre était très attendue et que les bénéficiaires en feront bon usage.

Le représentant de Kézibidi, M. Ouro-Agrignah Songai Solizamo a souligné que cette école est fondamentale pour la promotion de l'éducation garantissant à tous l'égalité de chance et la transmission des valeurs islamiques. Il a rappelé les réalisations socio-sanitaires et éducatives déjà faites par l'association et ses partenaires au Togo.

Le porte-parole de la population, M. Lagnina Abou a exprimé sa gratitude aux donateurs. « Par votre geste, vous contribuez à former une génération éclairée par la science et guidée par les enseignements de l'Islam », a-t-il ajouté.



M. Elghoulbzouri dans une classe



M. Elghoulbzouri (au milieu) mettant en service le forage

Le représentant du chef du canton de Tchalo, M. Ouro-Gnaou Youssaou et le chef des Peuhls, Tchadjéri Mamadou ont prié Allah de bénir tous ceux qui ont participé à cette œuvre.

La cérémonie inaugurale s'est déroulée dans une ambiance festive, en présence des responsables islamiques, des enseignants, des parents d'élèves, des leaders communautaires et des musulmans dont de nombreuses femmes. Elle a pris fin par la

coupure du ruban symbolique par M. Elghoulbzouri suivie de la visite des ouvrages, la mise en service du forage et la mise en terre de plants fruitiers. ATOP/JAE/MEK/BV

DES VIVRES ET NON VIVRES AUX ORPHELINATS SAINT JOSEPH ET AL HABIBAT AI CHAT DE BASSAR

Bassar, 30 juin (ATOP) – L'artiste Gnandi Abdou Alias Abdou Gnandi a offert, le lundi 29 juin, des vivres et non vivres aux orphelinats Saint Joseph et Al Habibat Ai Chat de Bassar.



Des officiels et des pensionnaires



L'artiste (en chapeau) remettant des non vivres aux pensionnaires

Le don est composé de 3 sacs de maïs de 50 kg, des pâtes alimentaires de 25 kg, 3 paquets de ballots de vêtements. Ce geste humanitaire intervient dans le cadre du 60^{ème} anniversaire de carrière musicale du donateur. Il entend contribuer à une meilleure prise en charges des nécessiteux de ces structures d'accueil.

L'artiste a loué les efforts et contributions de ces structures envers les enfants et remercié les responsables et personnels des deux orphelinats, qui ne ménagent aucun effort, pour l'encadrement, l'éducation et surtout la scolarisation des enfants.

La responsable de l'orphelinat Saint Joseph, révérende Sœur Judith Djiwa s'est réjouie du don qui pour elle, vient en appui aux efforts de sa structure pour une meilleure prise en charge des pensionnaires. Elle a promis d'en faire un bon usage pour le bien des orphelins. La révérende sœur Judith a exprimé sa gratitude à l'artiste pour ce geste généreux, soulignant que cela vas aider à soulager la structure pendant ses débuts de vacances.

Auparavant, le préfet de Bassar Lieutenant-Colonel Assiah Hodabalo avait exprimé sa reconnaissance à l'artiste pour ce don envers les pensionnaires, souhaitant que Dieu continue de bénir sa carrière. Il a félicité l'artiste pour avoir marqué ses 60 ans de carrière musicale et demandé aux pensionnaires de bien prendre soin des études scolaires et de leur éducation afin de donner le meilleur d'eux-mêmes.

Les porte-paroles des pensionnaires des structures Saint Joseph et d'Al Habibat Ai Chat de Bassar, Mlle Bagah Essossolim et M. Tchadjéyi Hafizou ont témoigné leur gratitude au donateur. Ils ont demandé au Tout Puissant de bénir la carrière de l'artiste afin qu'il ait plus de moyens financiers pour aider d'autres centres dans la préfecture.

Originaire de Bassar, Gnandi Abdou possède à son actif plusieurs albums chantés en "N'Tcham langue", langue locale.

La cérémonie s'est déroulée en présence du maire de la commune Bassar 1, Mouni Ouyi et des organisations de la société civile. ATOP/LK/DHK/KYA



ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.

Actualités, Proximité

+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

atoptogo1@gmail.com

www.atop.tg



BINAH/DEVELOPPEMENT LOCAL :

LES AUTORITES LOCALES ET LEADERS COMMUNAUTAIRES RENFORCES DANS LEURS ROLES ET RESPONSABILITES A BOUFALÉ

Pagouda, 30 juin (ATOP) – Un atelier de renforcement des compétences axé sur le rôle et la responsabilité des leaders communautaires et la hiérarchie entre les différents acteurs locaux du développement local, s'est tenu le lundi 29 juin à Boufalé (Commune Binah 1), à l'Est de Pagouda.

La rencontre a regroupé la chefferie traditionnelle, les comités villageois de développement, les leaders religieux, les responsables des jeunes, des organisations féminines et les représentants des services déconcentrés de l'Etat exerçant dans la localité. Elle est initiée par les élus locaux et les conseillers régionaux, au-devant desquels, Atoukoussi Wédé, directeur régional des Solidarités de la Kara, avec le soutien des autres cadres du canton.

Cette activité s'inscrit dans la feuille de route gouvernementale en matière de décentralisation et de la gouvernance locale. Elle fait suite à un constat selon lequel les acteurs du développement local (CCD, CVD, CDQ, chefferie traditionnelle, etc.) semblent ignorer chacun son rôle exact, entraînant ainsi l'incompréhension entre eux et sapant par ricochet la cohésion sociale et le vivre ensemble.

Le but recherché est de situer chaque acteur sur son rôle et responsabilité qu'il joue dans la communauté et l'importance d'un travail collégial pour contribuer ensemble au développement local du canton. Les participants ont été outillés à travers deux modules animés par le modérateur de séance, le sociologue Ferdinand Ezolam Tchala. Ce dernier les a entretenus sur les rôles et responsabilités des leaders communautaires et la hiérarchie des acteurs qui animent la vie des villages. Il a fait comprendre que le développement local harmonieux réside dans la capacité des leaders à jouer correctement leurs rôles dans les limites de leurs prérogatives.

« La réussite et la vitalité d'un village dépendent de la complémentarité et de la recevabilité entre les acteurs », a relevé le modérateur, invitant les acteurs concernés au dialogue, à la concertation et au respect mutuel pour une gouvernance locale efficace.

Le maire de la commune Binah 1, Egbade Bèssègrou a rappelé que le développement est une responsabilité collective où chaque acteur joue efficacement sa partition.

Pour le conseiller régional, Atoukoussi Wédé, natif du milieu, la démarche vient combler le déficit d'informations et recadrer les différents acteurs qui animent la vie du canton dans leurs missions régaliennes. Il a saisi l'occasion pour remercier le Président du Conseil, Faure Gnassingbé, pour sa politique de décentralisation visant à rapprocher les citoyens.

Le chef de village Katchika Bas, représentant le chef canton de Boufalé, Danka Salifou, a salué l'initiative qui vient raffermir les relations de travail entre acteurs locaux. Il



Participants et officiels



Les acteurs locaux suivant le modérateur

a invité les bénéficiaires à relayer les acquis de la rencontre dans leurs communautés de base.

La rencontre a pris fin par la remise aux présidents des différents comités villageois de développement, des copies du décret relatif aux comités de développement à la base, de la loi relative à la chefferie traditionnelle, au statut des chefs traditionnels et le décret du 11 mars 2016 portant modalités d'application de cette loi.

ATOP/AK/TAL/SED

HAHO :

LE CDE-J ESSOSSOLDU DE LAOUWARE PRESENTE LES RESULTATS DU « PROGRAMME DE SURVIE »

Notsé, 30 juin (ATOP) – Le Centre de développement des enfants et des jeunes (CDE-J) Essossoldou a présenté les résultats de son « programme de survie » à travers un culte d'action de grâce, le dimanche 28 juin à Laouwaré, à 7 km de Wahala dans la commune Haho 4.



Les bénéficiaires



Remise symboliques des attestations

Ce programme mis en œuvre au sein de l'Eglise de pentecôte du Togo de Laouwaré du 1^{er} août 2018 au 28 juin 2026, par le CDE-J Essossoldou avec l'appui financier de Compassion international Togo est arrivé à terme. Il a permis de prendre en charge des femmes enceintes et des nouveau-nés, afin de réduire la mortalité infantile, les grossesses à risque chez des couches vulnérables.

Le bilan indique que 15 femmes enceintes ont été accompagnées jusqu'à la naissance des nouveau-nés. Les mères et les enfants ont bénéficié des kits nutritionnels, médicaux et vestimentaires adaptés aux prescriptions médicales, des couvertures vaccinales, des suivis des ménages et l'octroi de financement pour l'auto-employabilité des mères bénéficiaires. Elles ont également eu droit à des séances de sensibilisation sur les consultations pré natales, le planning familial, les bonnes pratiques d'hygiène, l'allaitement maternel et la nutrition infantile,

Le coordonnateur du CDE-J Essossoldou, Davui Dégbe a déclaré que ces accompagnements ont permis d'accroître le niveau de compétence parentale sur le mariage et l'harmonie dans les foyers. Il a indiqué que la fin du « programme de survie » engage la responsabilité des acteurs locaux, en vue de pérenniser la prise en charge de nouveaux bénéficiaires. Le coordonnateur a invité l'assistance à venir en aide aux couches vulnérables.

La cérémonie a été marquée par les témoignages des mères et enfants bénéficiaires, des sketches relatifs à l'assistance aux personnes en situation difficile, la remise des attestations de participation au « Programme de survie » et un tableau de reconnaissance au pasteur Toaré Dayourou pour son engagement en faveur du « programme de survie ».

ATOP/YM/AR/KYA

NOUVELLES DE L'ETRANGER

SENEGAL :

LES DEPUTES APPROUVENT L'EXTENSION DES POUVOIRS DU PARLEMENT

Africanews - L'Assemblée nationale du Sénégal a adopté, le lundi 29 juin, un projet de loi révisant l'équilibre des pouvoirs entre l'exécutif et le parlement, ce qui a conduit le président à annoncer un référendum national sur la question.

« Dans une lettre datée du 12 juin, le président de l'Assemblée nationale a transmis cette proposition au président de la République pour avis. À son tour, dans une lettre datée du 19 juin, ce dernier a transmis ses observations au président de l'Assemblée nationale, en lui indiquant ses quatre amendements. Mais avant cela, il a tenu à informer le président de l'Assemblée nationale qu'il avait décidé, en vertu de l'article 103 de la Constitution, de soumettre le texte adopté à un référendum. », a déclaré Moussa Sarr, ministre de la Justice.

Le projet de loi a été adopté à une écrasante majorité dans une atmosphère tendue, marquée par des échanges houleux, un boycott de l'opposition et des échauffourées à l'extérieur du bâtiment, au cours desquelles la police a utilisé des gaz lacrymogènes, comme l'ont constaté des journalistes de l'AFP.

C'est le parti Pastef, dirigé par Ousmane Sonko, rival du président Bassirou Diomaye Faye et ancien Premier ministre, qui a proposé cette mesure.

Faye avait limogé Sonko de son poste de Premier ministre en mai, et ce dernier avait rapidement été nommé président de l'Assemblée nationale, contrôlée par le Pastef. Cet amendement constitutionnel fait l'objet de critiques de la part de l'opposition et de diverses organisations de la société civile.

Africanews

EXPULSIONS DE MIGRANTS :

LE GHANA POURSUIVI DEVANT LA COUR DE LA CEDEAO

Africanews - Des avocats ont saisi la Cour de justice de la CEDEAO contre le Ghana, accusant le pays de violer les droits fondamentaux de migrants expulsés des États-Unis dans le cadre de la politique américaine de renvoi vers des « pays tiers ». L'annonce a été faite le mardi 30 juin par l'équipe juridique à l'origine de la procédure.

Dans le cadre de son durcissement de la politique migratoire, le président américain Donald Trump a élargi les catégories de personnes susceptibles d'être expulsées, y compris certaines bénéficiant d'une protection juridique. Lorsque les autorités américaines ne peuvent pas renvoyer des migrants dans leur pays d'origine notamment parce que des tribunaux ont estimé qu'ils risquaient d'y être victimes de torture ou de persécutions, elles les transferts vers des pays tiers, comme le Ghana.

Selon les avocats, le Ghana a ensuite renvoyé plusieurs de ces personnes vers leur pays d'origine ou, dans certains cas rapportés par l'AFP, les a abandonnées au Togo voisin sans documents d'identité.

« Nul ne devrait être renvoyé dans un lieu où il risque d'être persécuté, torturé ou confronté à de graves menaces pour sa dignité et sa sécurité », a déclaré Oliver Barker-Vormawor, associé principal du cabinet ghanéen Merton & Everett LLP.

Le recours a été déposé lundi devant la Cour de justice de la CEDEAO, basée à Abuja, par Merton & Everett LLP, en partenariat avec la Transnational Disputes Clinic de la faculté de droit de Cornell, aux États-Unis, ainsi que le Global Strategic Litigation Council, une coalition d'organisations non gouvernementales.

La plainte soutient que le Ghana enfreint le droit national et régional en « facilitant les renvois vers des pays dangereux ». Selon les avocats, au moins 60 personnes ont été expulsées des États-Unis vers le Ghana depuis septembre, dont 27 sont directement concernées par cette procédure.

Les autorités ghanéennes n'ont pas rendu publics les termes de leur accord avec Washington, se contentant d'affirmer qu'elles n'accueilleraient que des ressortissants ouest-africains. Peu après l'entrée en vigueur de cet accord, les États-Unis ont toutefois levé les restrictions de visas qu'ils avaient imposées au Ghana.

Cette affaire intervient quelques semaines après une procédure similaire engagée devant la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples pour contester les expulsions américaines vers la Guinée équatoriale, autre pays utilisé comme destination de renvoi.

D'après les plaignants, les 27 personnes concernées avaient toutes demandé, et pour la plupart obtenu, l'asile ou une autre forme de protection juridique aux États-Unis. L'administration Trump soutient pour sa part que la loi lui interdit uniquement de les renvoyer directement vers leur pays d'origine, sans empêcher leur transfert vers un pays tiers.

Les avocats précisent qu'aucune des 27 personnes visées par le recours ne se trouve encore au Ghana. « Beaucoup vivent désormais cachées dans leur pays d'origine ou ont fui vers d'autres États, où elles attendent dans une grande incertitude », indique la coalition juridique.

Africanews

AFRIQUE DU SUD :

MOBILISATION NATIONALE CONTRE L'IMMIGRATION IRRÉGULIÈRE

Africanews - Des milliers de manifestants sont descendus dans les rues en Afrique du Sud à l'occasion de la première journée d'une mobilisation nationale visant les étrangers en situation irrégulière. Le mouvement s'inscrit dans une campagne structurée portée par des groupes citoyens, qui ont fixé un ultimatum au 30 juin enjoignant les sans-papiers de quitter le territoire, en dehors de tout cadre légal.

Dans les principales métropoles, notamment à Johannesburg, centre économique du pays, et à Durban, grande ville portuaire, plusieurs cortèges ont défilé, parfois encadrés par des participants brandissant des bâtons et des boucliers traditionnels zoulous. La police, déployée en nombre, a fait état de quelques arrestations liées à des tentatives de pillages isolées, tout en soulignant le caractère globalement pacifique des rassemblements.

Les conséquences de la mobilisation se sont rapidement fait sentir : fermeture de nombreux commerces et baisse sensible du trafic routier dans plusieurs zones urbaines, traduisant un climat d'attente et de tension dans le pays.

Les revendications portent principalement sur l'emploi, le logement et l'accès aux services publics. Certains manifestants accusent les migrants en situation irrégulière de concurrencer les Sud-Africains sur le marché du travail, dans un pays où le chômage dépasse 32% et où la criminalité reste élevée.

Depuis plusieurs semaines, le mouvement s'accompagne de départs massifs : environ 25.000 ressortissants étrangers auraient quitté le pays, notamment vers le Malawi, le Zimbabwe, le Mozambique, le Nigeria ou encore le Ghana. Ces départs se font parfois dans l'urgence, via des bus affrétés ou des dispositifs de rapatriement organisés par les États d'origine.

Des violences sporadiques ont déjà été signalées, ayant causé la mort de quatre personnes — deux Mozambicains, un Éthiopien et un Malawite — ainsi que des pillages visant des commerces tenus par des étrangers.

Le phénomène s'inscrit dans un contexte politique tendu à l'approche des élections municipales du 4 novembre. Plusieurs formations, dont le parti uMkhonto we Sizwe Party et ActionSA, sont accusées par certains analystes de contribuer à une surenchère sur la question migratoire.

Dans plusieurs villes, des ressortissants étrangers restent regroupés dans des camps de fortune ou devant leurs consulats, dans l'attente de solutions de départ. Le Ghana et le Nigeria ont déjà organisé des vols de rapatriement pour leurs ressortissants, tandis que d'autres pays africains coordonnent des retours par voie terrestre.

Les organisations antimigrants, telles que « March and March », affirment rejeter toute violence mais dénoncent la présence de migrants en situation irrégulière, qu'elles accusent de peser sur les services publics et de contribuer à la criminalité. Dans la province du KwaZulu-Natal, déjà marquée par des violences meurtrières en 2021, les autorités appellent au calme et mettent en garde contre tout débordement xénophobe susceptible de raviver des tensions à grande échelle. Africanews

FRANCE :

AU MOINS 300 MORTS DE PLUS QUE LA NORMALE PENDANT LA CANICULE EN MAI

Paris, (RFI) - Lors du premier épisode de canicule de 2026 survenu en mai, inédit pour ce mois, « au moins 300 décès » de plus que la normale ont été recensés en cinq jours dans l'Hexagone, a annoncé mardi 30 juin Santé publique France, précisant que le nombre de décès attribuables à la chaleur sera connu ultérieurement.

Lors des chaleurs d'une précocité et d'une intensité inédites pour un mois de mai qui ont touché 17 départements, dont 6 classés en « canicule », du 24 au 28 mai, « on a eu 300 décès en excès, ce qui correspond à une augmentation de près de 14% », a indiqué la directrice générale de Santé publique France, Caroline Semaille. Ces décès sont « toutes causes confondues », « ce n'est pas forcément lié à la canicule ou aux fortes chaleurs », a-t-elle précisé. RFI



ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.

Actualités, Proximité

+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

atoptogo1@gmail.com

www.atop.tg



SPORTS

SPORT/CHAMPIONNAT REGIONAL D'AFRIQUE DE L'OUEST D'AVIRON : **LE TOGO RAFLE 26 MEDAILLES**

Lomé, 30 juin (ATOP) - Le Togo a largement dominé le Championnat régional d'Afrique de l'Ouest d'aviron, disputé du 24 au 29 juin à Lomé, en s'adjugeant la première place au classement général avec 26 médailles, à savoir 18 en or, 6 en argent et 2 en bronze, remportées en aviron classique et en aviron de plage.

Le Sénégal vient en deuxième place avec 5 médailles d'or, 8 d'argent et 9 de bronze, devant le Bénin, troisième avec 3 médailles d'or, 12 d'argent et 8 de bronze. Le Nigeria se classe quatrième avec quatre médailles de bronze, tandis que la Sierra Leone quitte la compétition sans médaille.

Treize finales régionales ont été disputées en simple, en double et en mixte, dans les deux disciplines, en présence du ministre délégué chargé des Sports et de la

Jeunesse, Dr Abdul-Fahd Fofana, du président de la Fédération togolaise d'aviron (FETAV), Anani Messan, et de son homologue béninois, David Gbadamassi.



Le ministre, les présidents, les membres du bureau et les athlètes



Un athlète togolais exprimant la victoire du Togo

A l'issue de la compétition, le ministre a salué la performance des rameurs togolais, sacrés champions toutes catégories confondues. Il a également rendu hommage aux dirigeants et encadreurs de la FETAV pour leur engagement auprès des athlètes. « Nous promouvons également d'autres disciplines, comme le beach handball et le beach-volley, dont Lomé a accueilli une compétition africaine il y a deux ou trois mois. A travers ces différents événements, Lomé s'affirme progressivement comme un carrefour et une capitale des grandes compétitions sportives », a déclaré Dr Abdul-Fahd Fofana.

Pour le président de la FETAV, cette moisson de médailles est le fruit des efforts continus consentis pour maintenir les athlètes à un niveau de performance élevé. Il a souligné que le Togo dispose aujourd'hui de la plus importante flotte de bateaux de la sous-région, tout en reconnaissant la nécessité de renforcer ces équipements. « Avec l'appui du gouvernement et grâce à notre partenariat avec l'Allemagne pour la construction d'un centre d'aviron au Togo, nous voulons franchir un nouveau palier. Nous préparons déjà les échéances de Dakar 2026 ainsi que les Jeux olympiques de Los Angeles et nous aurons besoin de la mobilisation de tous pour relever ces défis », a indiqué Anani Messan.

Le président de la Fédération béninoise d'aviron s'est félicité du niveau de la compétition, tout en estimant que l'aviron ouest-africain doit encore progresser pour rivaliser avec les grandes nations du continent. « Les pays d'Afrique du Nord et l'Afrique du Sud dominant encore les championnats d'Afrique et les qualifications aux championnats du monde ainsi qu'aux Jeux olympiques. Nous espérons que les nouveaux mécanismes de repêchage offriront davantage d'opportunités aux pays de notre sous-région », a déclaré David Gbadamassi. ATOP/AR/AO/KYA



Le ministre émerveillé par la prouesse des athlètes

FEDERATION TOGOLAISE DE SKATE :

LES DIRIGEANTS FORMES EN ADMINISTRATION SPORTIVE

Lomé, 30 juin (ATOP) – Les dirigeants de Fédération togolaise de skate, ont été formés en « administration sportive », les 27 et 28 juin à Lomé, sur le thème « Renforcer les capacités administratives et managériales des dirigeants de la FTS ».

Cette formation a réuni les membres du bureau exécutif de la FTS, les présidents de clubs, les secrétaires généraux, les trésoriers et le directeur technique de ladite fédération. Elle a permis de renforcer les compétences des dirigeants pour une gestion

efficace, éthique et performante du sport en général et de skate en particulier. Les participants ont été outillés sur les principes et éléments de l'administration sportive. Ils ont amélioré la gestion des organisations sportives et développé des aptitudes de leadership et de la bonne gouvernance. Cette formation devra aussi leur favoriser la transparence et la performance dans les pratiques sportives.



Les officiels et les participants



Remise d'attestation

Ces dirigeants ont suivi quatre modules à savoir la gouvernance sportive ; le cadre juridique du sport au Togo ; l'administration et la gestion d'une fédération ; et le marketing sportif et la mobilisation des ressources. A travers ces modules, les participants ont été entretenus sur les principes de gouvernance des fédérations sportives et la prévention des conflits d'intérêts, le fonctionnement des associations sportives, y compris leurs rôles et responsabilités, puis ont analysé les statuts et règlements. Ils ont été instruits sur la gestion documentaire, l'archivage et l'élaboration des plans d'action, la communication sur les thématiques telles que la recherche de partenaires, de sponsoring, l'élaboration de projets et la recherche de financement.

Le président de la FTS, Ramanou Emmanuel a indiqué que cette formation est initiée pour harmoniser le niveau de compétence de tous les acteurs sportifs de la fédération, clarifier les rôles, droits et obligations de chacun, dans le but de mieux utiliser les soutiens de l'Etat et des partenaires.

La remise d'attestation a mis fin aux travaux.

ATOP/AR/BV/KYA

OTI/JOURNEE NATIONALE DES SPORTS :

FOOTINGS, MARCHES SPORTIVES ET SENSIBILISATIONS SUR LE REBOISEMENT, L'ASSAINISSEMENT ET LE RESPECT DU CODE DE LA ROUTE DANS LE GRAND OTI

Mango, 30 juin. (ATOP) - Des footings, marches sportives et sensibilisations sur l'importance de reboisement, l'assainissement et le respect du code de la route ont été au menu de la Journée nationale des sports (JNS) le samedi 27 juin dans les quatre communes du grand Oti.

A Mango (Oti 1), un footing à travers la ville a drainé plusieurs personnalités au-devant desquelles le maire de la commune de l'Oti 1, Noukome Nimani. Partis de l'EPP Eyadema, les coureurs ont sillonné plusieurs artères de la localité avant de chuter au point de départ. Après les exercices d'étirement, ils ont été sensibilisés sur l'importance du reboisement en cette période de pluies, le respect des feux tricolores et la gestion des ordures ménagères. Le maire a convié la population à la pratique du sport et à opter pour un reboisement, afin de créer des microclimats dans l'Oti. Ils ont insisté sur l'urgence pour chaque ménage de contribuer à l'assainissement de la ville pour se prémunir des maladies liées à l'insalubrité.

A Barkoissi dans l'Oti 2, une course populaire et une marche sportive ont marqué cette journée dans une ambiance bonne enfant. On notait la présence du maire de la localité, Dr Monkouna Lardja.



Une séquence de la JNS à Mango



Exercices physiques

Les mêmes activités se sont déroulées à Gando dans l'Oti sud 1 en présence du préfet de l'Oti sud, Sambiani Fékimani Félix et du maire de l'Oti sud 1, N'Gam Tchandame.

A Takpamba, un footing s'est tenu à travers les artères de la ville avec au-devant des coureurs, le maire de la commune de l'Oti sud 2, Mme Koulalo Tiéba Dzigbondi. L'assistance a été ensuite sensibilisée sur des conduites à tenir durant la saison pluvieuse. Le maire a demandé à la population d'éviter de rester sous les arbres quand il pleut, d'être prudente lors des traversées des cours d'eau et de porter toujours des gilets de sauvetage pour éviter des désagréments. ATOP/TT/JK/AR

OGOUI/FOOTBALL :

ÉPERVIERS FC REMPORTE LA COUPE PADRE 2026 A ATOME

Atakpamé, 30 juin (ATOP) – L'équipe des Éperviers FC de Koyohoé-Hetré a remporté, le dimanche 28 juin à Atomé dans le canton d'Ountivou, la finale de la 6^{ème} édition du tournoi de football « Coupe PADRE 2026 », en s'imposant face à l'Ouragan FC de Ountivou sur le score étrié de 1 but à 0.



M. Towadè Afan félicitant l'équipe gagnante



Une phase de jeu

L'unique réalisation de la rencontre a été l'œuvre de Kodeгна Kokou, qui a trouvé le chemin des filets à la 14^{ème} mn de la première période, scellant ainsi le sort de ce duel au temps réglementaire.

Cette finale marque l'apogée d'une compétition lancée le 19 avril dernier à Homa par la coordination du Prix Afan Danhuede pour la réussite et l'excellence (PADRE). Au total, 27 matches ont été disputés tout au long du tournoi, qui avait initialement réuni dix-huit équipes réparties en six poules. L'initiative vise non seulement à détecter les talents pour consolider le club de la commune Ogou 4, mais aussi à honorer la mémoire de feu père Afan Danhuedé, dont le leitmotiv demeure « Sois excellent dans tout ce que tu fais ».

Le coordonnateur du PADRE, M. Towadè Afan, s'est réjoui de l'heureux aboutissement de ce tournoi, qui s'est déroulé sans incident majeur. Tout en félicitant l'équipe championne, il a rappelé que le projet PADRE a pour vocation de promouvoir l'excellence dans tous les domaines d'activités, y compris le football.

Le député Sénou Soklingbé et le maire de la commune d'Ogou 4, Agbenowossi Yaovi, ont salué cette initiative qu'ils qualifient de louable. Selon eux, ce tournoi cadre parfaitement avec la vision du président du conseil, axée sur le rassemblement de la jeunesse afin de promouvoir la cohésion sociale, la fraternité et la paix.

La remise officielle de la prestigieuse « Coupe PADRE » ainsi que des différents prix est programmée pour le 18 juillet prochain à Ountivou, à l'occasion de la cérémonie annuelle de célébration du prix PADRE. ATOP/KKT/AR

CAN FEMININE :

JUSTINE MADUGU, LE SACRE D'UNE VIE

CAIRE, (CAF) - Le sacre à la TotalEnergies CAF Coupe d'Afrique des Nations Féminine 2024 sonne comme l'aboutissement d'une vie de labeur pour le sélectionneur du Nigeria, Justine Madugu. De la Guinée équatoriale en 2012 à l'édition marocaine en 2022, en passant par la Namibie (2014) et le Ghana (2018), le technicien de 62 ans a tout connu dans les staffs des Super Falcons. Mais cette fois, c'est bien lui, le patron du banc, qui a ramené le Nigeria sur le toit de l'Afrique.

Pour ce tacticien natif de l'État d'Adamawa, titulaire de la Licence A CAF et doctorant, ce triomphe dépasse le cadre d'une simple ligne au palmarès. C'est une victoire pour la reconnaissance des techniciens locaux, un manifeste pour la discipline et la force collective face aux vents contraires. Car la campagne n'a pas été un long fleuve tranquille : plombées par des couacs logistiques et extra-sportifs, ses joueuses ont tenu le cap grâce à une résilience à toute épreuve. Pour le sélectionneur, sous contrat jusqu'en octobre 2027, l'union sacrée a fait la différence.

Nommé de manière historique pour le prix d'Entraîneur de l'année d'une équipe féminine au Ballon d'Or 2025, Madugu s'est confié à CAFOnline.com. Il retrace son histoire intime avec la CAN, dissèque les secrets de sa gestion de groupe et dessine les contours de sa mission : maintenir le Nigeria au sommet du football africain.

CAFOnline : Remporter la CAN féminine est l'accomplissement d'une carrière. Qu'avez-vous ressenti et en quoi ce succès a-t-il bouleversé votre quotidien, tant sur le plan personnel que professionnel ?

Justine Madugu : Revenir de mission avec le trophée dans les bagages, c'est le sentiment du devoir accompli. Le bonheur est immense, surtout quand on connaît la ferveur et la place du football dans le cœur des Nigériens. C'était une responsabilité colossale. Professionnellement, cela valide notre méthode. Trop souvent, on sous-estime ou on manque de respect envers les entraîneurs locaux. Avec ce titre, nous prouvons notre valeur sur l'échiquier continental et mondial. Nous avons tracé la voie pour nos confrères, maintenant, il ne faut pas que ce soit un exploit sans lendemain.

Quel est le plus grand changement dans votre vie de tous les jours depuis que vous avez soulevé la Coupe ?

La déferlante de reconnaissance. Notre statut a changé, nous avons basculé dans une autre dimension. Mais cela impose un devoir d'exemplarité permanent. C'est un poids

lourd à porter. Désormais, le moindre de nos actes est scruté, nous nous devons d'être des modèles.

**Cette exposition médiatique a-t-elle modifié
votre approche du métier ?**

Quand vous atteignez les sommets, tout le monde veut s'associer au succès. Il y a les louanges sincères, et le bruit de fond. Je vois passer beaucoup de choses dans les médias, mais rien ne peut me faire dévier de ma trajectoire. Je reste d'un calme olympien, focalisé sur mes objectifs.

**Quelle est la part du collectif dans ce titre par
rapport aux individualités ?**

C'est une victoire d'équipe, le triomphe d'un staff. Je veux associer tous mes collègues à ce succès, personne ne peut s'approprier la gloire seul. Les joueuses ont répondu présent et ont adhéré au projet. Nous avons créé un cadre où chacun se sent à sa place. Nous fonctionnons comme une famille. CAF

